



Wallonie

Commune de Houffalize

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège Communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme

Le demandeur est THOMAS et PIRON HOME - Madame, Monsieur

Adresse actuelle : Our - La Besace, 14 à 6850 Paliseul

Le terrain concerné est sis à Vissoule à 6662 Tavigny et cadastré HOUFFALIZE Division 6, section C n°109B, 110C, 111B, 112G

Le projet consiste en la **Construction d'une maison unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes :

Ecart aux prescriptions du PL 04/2007 lotissement Marie-Claire CROUQUET au point de vue de :

- Utilisation de baies d'allure horizontale ;
- Utilisation de la toiture plate ;
- Réalisation d'une rampe d'accès supérieur à 4% ;
- Réalisation d'un remblai ;

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h30 à 16h30 à l'adresse suivante :
Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek, 1 à 6660 – HOUFFALIZE.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du :
Service Urbanisme, rue de Schaerbeek, 1 à 6660 – HOUFFALIZE, 061/28.00.58

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 20/05/2022 au 03/06/2022 au Collège Communal par courrier ordinaire à l'adresse suivante :
Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek, 1 à 6660 – HOUFFALIZE.

Affichage le 13/05/2022